



# Ouvrir le vrai débat

Emmanuel Terray

Conformément aux décisions de la D.P.N., le Conseil national de juin aura pour point principal de son ordre du jour la discussion sur le mot d'ordre de contrôle ouvrier. Or, à l'heure actuelle les militants du Parti sont engagés dans des luttes souvent très dures contre la répression policière, patronale ou mandarinale. Par ailleurs l'agression américaine au Cambodge appelle de notre part une intensification immédiate et décisive du combat anti-impérialiste. Ces batailles, tous les militants du Parti se demandent **comment** et **avec qui** il faut les mener. Dans ces conditions, on peut se poser au sujet du Conseil national les deux questions suivantes :

- Pourquoi une discussion **sur ce mot d'ordre** du contrôle ouvrier ?
- Pourquoi cette discussion **maintenant** ?

## Petite histoire du mot d'ordre de contrôle ouvrier dans le Parti

C'est au cours de l'automne 1969 que, dans le prolongement des discussions de Dijon, la D.P.N. puis le Conseil national ont adopté à la quasi-unanimité le mot d'ordre de contrôle ouvrier. Nous espérons ne vexer personne en disant que cette unanimité a été considérablement facilitée par le caractère équivoque et ambigu du terme de contrôle ouvrier. Pris en lui-même, ce terme peut en effet recevoir — et a effectivement reçu dans le Parti et hors du Parti — au moins trois interprétations :

- **Une interprétation « cogestionnaire »** : le contrôle ouvrier, ce serait la possibilité pour les travailleurs, en régime capitaliste, d'intervenir dans les décisions concernant la conduite et le fonctionnement de l'entreprise,

et l'édification d'institutions — comités mixtes, conseils paritaires, etc. — concrétisant cette possibilité. Qu'avec sa bonne foi coutumière Georges Marchais ait interprété en ce sens notre position, cela n'inquiétera personne. Il est plus grave qu'un camarade de « Lutte Ouvrière », sollicité par notre Parti de donner son avis sur notre mot d'ordre, l'ait compris de la même façon, et présente le contrôle ouvrier comme un droit, en se demandant si les organismes les mieux placés pour l'exercer sont les comités d'entreprise ou les syndicats (cf. « T.S. » n° 443 p. 12). Comme l'honnêteté et la volonté de dialogue de ce camarade ne peuvent être mises en doute, nous sommes obligés de conclure que c'est bien notre mot d'ordre qui se prête à de pareilles interprétations.

- **Une interprétation en termes de « contre-pouvoirs »**, proposée par exemple par Serge Scher (cf. « T.S. » n° 448 p. 5) :

« Le contrôle ouvrier doit être considéré comme un embryon de pouvoir ouvrier qui s'exerce sur un point précis, pendant un temps limité pour imposer une amélioration des conditions de travail. C'est une occasion de montrer qu'une autre forme de pouvoir est possible dans l'entreprise. »

- **Enfin, selon une troisième interprétation, l'essentiel, ce serait moins l'exercice du contrôle ouvrier que les luttes visant à son établissement, moins le contrôle que sa conquête.**

Entre ces trois sens, les débats de l'automne 1969 n'ont pas tranché, et c'est ce qui a permis la réédition, au Conseil national de novembre, de l'opération de Dijon : à l'aide d'un mot d'ordre « auberge espagnole » où chacun trouve ce qu'il apporte et qui peut donc satisfaire tout le monde, on bâtit le temps d'un Conseil national une unanimité

de façade. Certes chacun sait que cette unanimité fondée sur l'équivoque ne se traduira pas par une action cohérente de l'ensemble du Parti : qu'importe, puisque l'objectif essentiel est de fournir aux militants et aux observateurs extérieurs, qui n'ont pas encore oublié les sept tendances d'Alfortville, l'image d'un parti fraternellement uni, où règnent sans partage la concorde et l'harmonie ?

Bien entendu, depuis cette époque se sont multipliés dans la presse du Parti les articles brodant sur le thème : « Le contrôle ouvrier, ce n'est pas ce que vous croyez... ». Grâce à ces articles, l'interprétation cogestionnaire est aujourd'hui à peu près éliminée, et l'on voit peu à peu s'imposer, contre la thèse des contre-pouvoirs, une conception selon laquelle le contrôle ouvrier, ce n'est finalement rien d'autre que **la lutte ouvrière lorsqu'elle entre dans une période offensive**, lorsque la classe ouvrière ne s'en tient plus à la défense des positions acquises, mais prend l'initiative et impose sa volonté dans et par la lutte : le contrôle ouvrier sur les cadences, par exemple, se réalise lorsque les travailleurs ne se contentent plus de protester et de revendiquer contre leur accélération, mais décident eux-mêmes et de leur propre chef de les ralentir sans demander l'avis de personne. Nous sommes heureux de cet aboutissement, mais nous sommes en droit de demander s'il fallait faire un aussi long détour pour en arriver là. Il aurait été à la fois plus simple, plus court et plus clair d'ouvrir dès octobre la discussion, sur le fond et de trancher dès novembre par des décisions nettes. En procédant de cette façon, le Parti aurait certes perdu son apparente unité, mais il aurait fait l'économie de six mois de débats obscurs, de tergiversations et de flottements. Bref, le Conseil national de juin doit être pour nous l'occasion d'en finir une fois pour toutes avec ce scénario selon lequel, pour fabriquer l'unanimité, le Parti se donne un mot d'ordre confus, équivoque et ambigu, et consacre ensuite dix articles, trois D.P.N. et un Conseil national à dissiper les brouillards qu'il a lui-même créés.

## Le vrai débat

Il faut en finir avec ce scénario parce que, pendant que nous sommes occupés à éclairer notre lanterne, des problèmes sont posés,

des solutions sont mises en avant, des orientations sont choisies sans que le Parti dans son ensemble ait eu l'occasion d'en débattre. Si l'ordre du jour du Conseil national était maintenu, il ne nous permettrait pas — sinon par la bande, ce qui est toujours malsain — de discuter de la question centrale qu'affronte actuellement le Parti, et que l'on peut énoncer comme suit : **le Parti doit-il devenir l'aile gauche du vaste rassemblement social - démocrate qui se dessine de Marchais à Mitterrand en passant par Savary, où bien est-il décidé à s'engager sérieusement dans la voie de la construction du parti révolutionnaire, et par conséquent à faire des militants et groupes révolutionnaires ses partenaires, non pas exclusifs, mais au moins privilégiés, dans la discussion comme dans l'action ?**

Ce problème, nous l'avons posé il y a un an sur le plan théorique, dans un article intitulé : « Marxisme-léninisme ou social-démocratie : il faut choisir. » Il se pose maintenant dans la pratique, et il appelle des choix urgents. Prenons trois exemples :

- **La lutte contre la répression.**

L'excellente intervention de Simon au meeting du 29 avril à la Bourse du Travail n'efface pas la lourde faute commise lors de la signature de l'appel. D'une façon plus générale, nous tenons à être présents lors des « rassemblements unitaires » ; bien entendu, nous assortissons notre présence de toutes sortes de réserves ; mais même lorsque nous parvenons à les exprimer, elles ne suffisent pas à dissiper les confusions qui résultent inévitablement de notre participation. Autrement dit, notre politique de présence boudeuse nous empêche de démontrer **qu'il y a deux façons de lutter contre la répression, et que ces deux façons sont contradictoires**. Mitterrand soutient que la loi des casseurs est inutile, puisque le Code permet déjà une répression aussi brutale que Marcellin peut le souhaiter : allons-nous siéger sur les mêmes tribunes que ce conseiller juridique de la répression ? En matière de répression, les dirigeants du P.C.F. ont été au pire des complices, au mieux des apprentis-sorciers : devons-nous faciliter leur dédouanement ? Allons-nous, par nos silences ou nos réserves en demi-teinte,

permettre aux Marchais et aux Fiszbin de faire oublier que la loi des casseurs est dans une large mesure le résultat des pressions qu'ils ont exercées sur le gouvernement pour obtenir la mise à la raison des « groupes gauchistes » ?

- **Le 1<sup>er</sup> Mai à Paris** : là encore, il fallait choisir entre le défilé de la C.G.T. et le cortège révolutionnaire, dont on pouvait prévoir qu'ils ne se confondraient pas. Mais le Parti a joué une fois de plus l'âne de Buridan. Ses dirigeants ont marché derrière Séguy, une partie de ses militants avec leur syndicat, une autre partie avec les étudiants. Le résultat, c'est que les uns ont été à la remorque de la C.G.T., les autres à la remorque de la Ligue.

- **Le rassemblement du 10 mai sur le Vietnam.** La délégation du Parti au Comité préparatoire — où siège la Convention... — proteste contre les exclusives jetées par le P.C. à l'encontre des organisations révolutionnaires, mais finit par les entériner, puisqu'elle se maintient au Comité sans qu'elles soient levées. On nous dira que, dans ce cas comme dans les cas précédents, certains groupes approuvent notre attitude : qu'ils nous voient sans déplaisir jouer le rôle de sociaux-démocrates de gauche n'est pas une raison pour accepter ce rôle !

Au total, ajourner encore l'heure du choix, continuer de s'acharner à concilier l'inconciliable, c'est aller vers des situations de plus en plus intenable, c'est se lancer dans des acrobaties de plus en plus périlleuses où le Parti perdra à la fois son unité, les meilleurs de ses militants, la confiance de ses alliés, l'estime de ses sympathisants. Nous ne voulons rien dramatiser : aussi nous dirons simplement que pour nous ce Conseil national est celui de l'avant-dernière chance.

## Aboutir à des décisions concrètes

Le Conseil national doit décider d'engager résolument le Parti dans la voie de la construction du parti révolutionnaire ; qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- **Il faut dès maintenant ouvrir avec tous les militants et groupes révolutionnaires, sans aucune exclusive de notre part, une**

**discussion sur ce problème de la construction du parti révolutionnaire**, et en premier lieu sur la question de la stratégie et sur celle de l'organisation. Cette discussion doit recevoir dans notre presse une place privilégiée, et tous nos interlocuteurs doivent pouvoir s'exprimer dans notre journal et dans notre revue.

- **Il faut annoncer que pour nous cette discussion ne saurait être un débat académique abstrait** ; qu'elle doit être aussi longue et approfondie qu'il le faudra, mais qu'à moyen terme elle doit conduire à une unification aussi complète que possible du mouvement révolutionnaire au sein du parti révolutionnaire.

- **Il faut déclarer dès maintenant que notre Parti ne se considère pas comme le noyau privilégié de ce futur parti révolutionnaire** ; que, dans la perspective de cette unification et pour la faciliter, il est prêt aux plus larges concessions en ce qui concerne son sigle, ses structures et ses hommes, pour peu qu'on lui en propose de meilleurs.

- **Il faut enfin, sur les différents fronts où nous combattons aujourd'hui — lutte contre la répression, lutte contre l'impérialisme, etc. — considérer les militants et organisations révolutionnaires comme nos partenaires privilégiés**, n'accepter aucune des accusations calomnieuses et des exclusives qui sont lancées contre eux par les différents partis social-démocrates, faire de leur participation aux actions « unitaires » la condition de la nôtre. Il faut enfin définir avec ces militants et organisations révolutionnaires des mots d'ordre et des formes d'action qui permettent de démontrer concrètement aux travailleurs de ce pays qu'en face de l'impasse réformiste, une autre voie s'ouvre, celle de la révolution, et qui interdisent toute confusion entre ces deux voies.

Pour adopter cette ligne, devons-nous nous résigner à une rupture totale avec le P.C.F. ? Non. Certes, nous ne signerons plus guère d'accords de sommet avec les directions nationale ou locales du P.C.F. Mais nous proposerons aux militants du P.C.F. des actions communes à la seule condition qu'aucune exclusive ne soit opposée à nos

alliés révolutionnaires. Ces propositions seront refusées ? L'interlocuteur portera en ce cas la responsabilité de la division, et il lui appartiendra d'expliquer aux travailleurs pourquoi il préfère Mitterrand et Mollet aux ouvriers et aux militants révolutionnaires.

- Dans l'immédiat, nous demandons donc la modification de l'ordre du jour du Conseil national, dont le thème central doit être la construction du parti révolutionnaire et les mesures à prendre pour la faire progresser.

Nous proposons, non pas d'ajourner le débat sur le contrôle ouvrier, mais de le conduire dans le cadre et à la lumière de la discussion sur la construction du parti révolutionnaire. C'est aujourd'hui la seule façon de donner un sens à ce débat, et d'obtenir que le Conseil national de juin, au lieu de constituer ce qui ne manquerait pas d'apparaître à tous comme une pure et simple diversion, marque une étape importante de notre combat.